

## Conseil communautaire

---

Le président, Filipe PINHO, ouvre la séance à 18h30, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

### Désignation d'un secrétaire de séance

---

Jean-François BELLOTTI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

### Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 6 juillet 2023

---

### Délibérations

---

- D\_2023\_161** : Révision allégée du PLU de Bainville-sur-Madon - Arrêt
- D\_2023\_162** : Droit de préemption urbain à Pont-Saint-Vincent
- D\_2023\_163** : Champ le Cerf – Cession d'un bâtiment économique rue Marcelin Berthelot
- D\_2023\_164** : Champ le Cerf – Cession du bâtiment économique rue des Fourrières
- D\_2023\_165** : Cité éducative, inclusive et culturelle – Convention pour assistance à maîtrise d'ouvrage
- D\_2023\_166** : LEMM santé – Approbation du projet
- D\_2023\_167** : Eau potable - sécurisation de Sexey-Aux-Forges par Pont-Saint-Vincent – avenant au marché
- D\_2023\_168** : Dispositions relatives à la rémunération des personnels de la CCMM et du CIAS
- D\_2023\_169** : Actualisation du tableau des effectifs
- D\_2023\_170** : Avancements de grades - Dispositions relatives aux règles d'arrondi
- D\_2023\_171** : Désignation des représentants au comité de programmation - Leader Terres de Lorraine
- D\_2023\_172** : Convention avec l'éco-organisme COREPILE - Avenant
- D\_2023\_173** : Budget principal – Décision modificative n°3
- D\_2023\_174** : Budget eau – Décision modificative n°2
- D\_2023\_175** : Budget assainissement – Décision modificative